COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 06 MARS 2025

Lieu : Local ACKC de Fontanes
Heure de début : 19h00
Heure de fin : 21h16

Participants :

- **Membres présents :** DE ANGELIS Frédéric – GUILLERMET Joann – LEFEVRE Christian – MEYRAND Mickaël – PACHOT Patrick – SASTRE Jérémie – PERRIER Bruno – FAURIE Maxime – VALLIN Gérard – VALLON Pierre – BOISSET Baptiste.

- **Membres excusés :** DUCLAUT Didier – FOMBONNE Johann – MOREL Didier – ROLETTI Emmanuel – ZOUAOUI Sofiane – MARGIRIER Cyrille – PARIS Jonathan – CHAZOT Gabin.

- **Membres absents :** ALLEON Jérémie – DE CASTRO Fernand – GALDEMAS Christophe – BAILE Julien.

ORDRE DU JOUR

- **1. Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 30.01.2025 ;**

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 30 Janvier 2025 a été approuvé.

→ ***Vote approuvé à l'unanimité des voix, sans remarque.***

- **2. Bilan Assemblée Générale du 21 Février 2025 ;**

Frédéric a dressé un bilan plutôt positif de l'Assemblée Générale de l'association qui a eu lieu 21 Février 2025 à la Salle des Cordeliers d'Annonay. Environ 40 personnes étaient présentes ce jour et les débats ont été dans l'ensemble constructifs. Peu de réactions des pêcheurs pour les différents vœux proposés.
Pierre VALLON souligne la présence de peu d'adhérents présents par rapport au nombre de carte de pêche vendus. Gérard VALLIN pense que l'Assemblée Générale était « un peu longue » et « chiante ».

- **3. Déversements 2025 ;**

Trois déversements étaient prévus depuis le début de l'année :

- Carnassiers : qui a eu lieu le 20 Février dans de bonnes conditions ;
- Truites arc-en-ciel fournies par la Fédération de Pêche de l'Ardèche » pour les parcours à gestion raisonnée. Un déversement complémentaire a eu lieu aux abattoirs sur la Cance ;
- Truites arc-en-ciel pour l'ouverture le 02 Mars, sur les secteurs dégradés.

D'autres déversements seront programmés dans les prochaines semaines, notamment le déversement des truites arc-en-ciel non chauffées sur la Basse Cance.

À noter qu'une nouvelle équipe de déversement s'est mise en place sur le Limony avec Pascal DUVERT.

Suite à l'acquisition de deux cuves et du système d'oxygène, des tests ont été effectués. Il faudra pour les prochains déversements vérifier le système qui semble défectueux car trop consommateur en oxygène.

- **4. Point financier et vente des cartes de pêche – permanences ;**

Patrick a dressé l'état des lieux des cartes de pêche vendues au jour du conseil d'administration (voir *pièce jointe N°1*)
Suite aux permanences au magasin Pilat Nature Passion, peu de cartes ont été vendues et de nombreux pêcheurs prennent leur carte de pêche directement de chez eux, sur le site cartedepeche.fr

- **5. Buldo 2025 ;**

Pour ce Buldo 2025, nous pouvons à nouveau remercier Mickaël MYRAND pour le travail qu'il a effectué dans la mise en forme de cette nouvelle édition.
La sortie sera prévue le lundi après ce conseil d'administration.

- **6. Validation de la création du parcours à gestion raisonnée sur le Vallon de Deûme ;**

Le bureau de l'association a réfléchi à la création d'un nouveau parcours à gestion raisonnée, sur le Vallon de Deume. La réglementation qui serait proposée serait : 3 salmonidés par jour et par pêcheur dont 0 truites fario. L'idée de ce parcours serait donc de favoriser la préservation de la truite fario tout en permettant aux pêcheurs de pouvoir conserver trois truites arc en ciel par jour. Une idée serait de proposer plusieurs déversements de truites arc-en-ciel.
Cette proposition a été soumise au conseil d'administration :

→ ***Vote approuvé à l'unanimité des voix, sans remarque.***

Au niveau de la taille du parcours, 3 distances ont été proposées au conseil d'administration. Et c'est la longueur maximale qui a été retenue, soit un parcours de 2,5 km de long

Ce nouveau parcours sera proposé à la Fédération et ne pourra être validé et inscrit sur l'ARP qu'en 2026.

- **7. Réfection cabane de Serrières ;**

Suite au diagnostic qui a été effectué, il s'avère que le toit ainsi que la colle du carrelage du local de Serrières contiennent de l'amiante.
Les travaux de la toiture pourront être effectués par nos soins.
En revanche, il faudra faire appel à une entreprise extérieure pour les joints de carrelage du bar afin de se mettre à la norme.

- **8. Informations Fédération ;**

L'ARP 2025 du département de l'Ardèche est enfin paru. On retrouve dans ce nouvel arrêté une coquille concernant les réserves, 50 mètres à l'aval du No Kill carnassiers au lac du Ternay. Pour le reste, tout est en ordre et le lac des Meinettes est bien passé en seconde catégorie piscicole avec un parcours « sans tuer carnassiers » sur la totalité du plan d'eau.
La Fédération de pêche de l'Ardèche a programmé une prochaine réunion de bassin le vendredi 11 Avril 2025 à Tournon sur Rhône. Un appel à participants est proposé aux membres du Conseil d'Administration pour venir participer à cette réunion.

- **9. Points divers ;**

Deux journées de nettoyage des bords de la Deume suite aux dernières crues ont eu lieu :

- Le 14 Février 2025, organisé par la commune d'Annonay où 40 personnes étaient présentes, dont 20 pêcheurs ;
- Le 04 Mars 2025, organisé par le Club Mouche avec 12 personnes présentes.

Le Club Mouche a lancé la commande des chemises floquées avec le logo du club et de l'AAPPMA. Le Club souhaite également pouvoir proposer un challenge Interclub sur le Vallon de Deume.
Le Club Coup souhaiterait pouvoir effectuer un Open coup (canne et feeder) en Septembre au lac des Meinettes (environ 20 équipes) et va participer comme l'année précédente à l'organisation du concours retraité.

- **10. Dates du prochain conseil d'administration ;**

La date du prochain Conseil d'Administration a été arrêtée au jeudi 24 Avril 2025 à 19h00 au local ACKC de Fontanes.

- **11. Tour de table.**

RAS

DE ANGELIS Frédéric
Président

SASTRE Jérémie
Secrétaire

LA GAULE
ANNONEENNE
07100 ANNONAY

DATE D'APPROBATION : _____